

# DUERP : DIAGNOSTIQUEZ, ÉVALUEZ, FORMALISEZ

## OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

1. **Comprendre** le cadre réglementaire du DUERP et les obligations applicables aux entreprises de moins de 50 salariés.
2. **Identifier** les dangers et évaluer les risques professionnels propres à l'entreprise du participant.
3. **Hiérarchiser** les risques selon une méthode simple et compréhensible pour un dirigeant de TPE/PME.
4. **Formaliser** le DUERP avec les éléments obligatoires et la liste des actions de prévention.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Avant la formation** : Quiz d'évaluation pour identifier les connaissances initiales
- **En fin de formation** : Quiz d'évaluation pour valider les acquis et DUERP finalisé + plan d'actions (critères : exhaustivité, conformité, hiérarchisation risques).

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Une meilleure maîtrise du cadre réglementaire du DUERP
- Le stagiaire repart avec son DUERP en pdf, validé et opérationnel
- Le plan d'actions priorisé avec échéancier

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUES

- **Formation active et expérientielle** alliant apports théoriques, travaux pratiques individualisés et mises en situation
- **Apports théoriques** : Supports visuels, quiz interactifs pour valider la compréhension.
- **Travaux pratiques** : Chaque stagiaire analyse sa propre entreprise via grilles fournies (identification dangers, cotation risques, hiérarchisation).
- **Mises en situation** : Études de cas réels TPE/PME (<50 salariés), brainstorming collectif actions de prévention, relecture croisée DUERP.
- **Production finale** : Rédaction complète du DUERP du stagiaire, corrigée en direct.

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Dirigeants d'entreprise entre 1 et 50 salariés
- Commerçants
- Artisans
- Responsables QSE
- RH...
- Entreprises entre 1 et 50 salariés

## DURÉE, LIEU, TARIFS

- Formation présentiel en entreprise
- Durée à définir selon le type d'entreprise (14 ou 21h)
- **Tarif** : sur devis

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Séquence 1 - Cadre légal

- Définition du DUERP et rôle de l'employeur
- Obligations applicables aux entreprises de moins de 50 salariés
- Différence entre DUERP, actions de prévention et PAPRI Pact
- Sanctions et enjeux en cas de contrôle

### Séquence 2 - Préparation du diagnostic

- Identifier les unités de travail
- Recueillir les informations utiles
- Repérer les situations de travail, dangers et expositions
- Préparer une grille simple de collecte

### Séquence 3 - Évaluation des risques

- Méthode d'analyse des risques
- Cotation simple : gravité, fréquence, maîtrise
- Hiérarchisation des risques
- Focus sur les risques fréquents en petites structures : chute, TMS, RPS...

### Séquence 4 - Rédaction du DUERP

- Structure du document
- Rédaction des risques par unité de travail
- Formulation des actions de prévention
- Traçabilité et conservation.

### Séquence 5 - Plan d'actions

- Prioriser les actions
- Identifier les actions immédiates, à court terme et à moyen terme.
- Choisir les bons interlocuteurs internes et externes
- Suivi et mise à jour

### Séquence 6 - Atelier final

- Travail sur le DUERP du stagiaire
- Finalisation d'un document prêt à l'emploi
- Relecture, corrections et plan d'action de sortie